

ECOLE MATERNELLE DU MARAIS

Date et durée de la réunion : Mardi 14 juin 2022 18h30/19h30

Présents : A LEON, C. LE BAIL, V.LAUNEAU, L.VARLET, E.LEBRETON, V.PAVION, L.DUPLAN, M.NOBIRON, E.DELAHAYE (*Enseignantes*), N. BARON (*ATSEM*).

Y. DAUVE (Maire), L.GUERON (*Elue Adjointe Service Scolaire*) assistée de I. HAIE (*Responsable Pôle enfance et actions éducatives*), Mr Tetrel (DDEN)

Mmes V. Palmas, P. Boyas, A. Luzeau, S. Rouger (*Représentants Parents d'élèves APMS*)

Mmes C.Teffo, E. Gimeno, L. Devine (*Représentants Parents d'élèves FCPE*) :

Excusés : Mr TURBAN (IEN)

Présidence assurée par : Anne LEON

Secrétariat : Cécile LE BAIL

Ordre du jour :

Fonctionnement de l'école maternelle du Marais

- Point sur les effectifs et prévision rentrée 2022

- Sécurité à l'école (Exercice incendie, PPMS)

- Protocole sanitaire

Budgets et Travaux

- Investissements

- Budgets fonctionnement

Projets pédagogiques et dates à retenir :

- Projets en cours/terminés: Musique, École et cinéma, Les Incorruptibles

Questions diverses : APMS et FCPE

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE:

A- Effectifs

Actuellement, nous avons 229 élèves

La prévision des effectifs à la rentrée 2022 est de : 232

Une ouverture est prévue et sera annoncée officiellement fin juin

Niveau	TPS	PS	MS	GS
Effectifs Maj Juin 2021	7	74	76	75

Au niveau de l'équipe enseignante, un peu de mouvement avec le départ de Mme Nobiron et l'arrivée de 2 enseignants dont Mme Delahaye présente ce soir.

La répartition envisagée n'est pas encore définie. Les listes seront affichées le mardi 30/08/2022 sur les portes du hall principal. Les parents des élèves de TPS et PS pourront rentrer dans l'école pour rencontrer les enseignantes, ATSEM et déposer leurs affaires. La rentrée échelonnée est reconduite

B- Sécurité :

Les élèves ont réalisé 3 exercices incendie durant cette année scolaire et deux exercices PPMS (Mise en sûreté et Attentat Intrusion).

C- Protocole sanitaire ::

Le protocole sanitaire dans les écoles s'est allégé sur cette dernière période. En conséquence, nous avons repris la passage de toutes les familles par le hall principal. Le passage par le hall est de retour après 2 ans d'entrées différenciées. Ce passage par le hall a plusieurs avantages, simplicité pour les 4 classes côté cour qui peuvent accéder aux porte-manteaux, mobilisation de moins de personnels pour assurer la surveillance des entrées et sorties (plan vigipirate), les ATSEM pouvant être dans les classes et non aux portes. Nous sommes conscientes de la difficulté pour circuler dans les couloirs au regard du monde.

L'entrée dans classes par les familles n'est pas interdite mais les habitudes sont prises maintenant pour les parents comme pour les enfants.

2- BUDGET / TRAVAUX

Pour les budgets « Fonctionnement » : pas de changements. Néanmoins la mairie a été prévenue que le montant de certains produits a fortement augmenté. (Le montant de la commande papier a explosé : +150 euros).

Pour les budgets « Investissements » :

Travaux de peinture et sols (Orchidées, Salamandres) pendant les vacances scolaires.
3 PC (2 dans salle des maîtres + 1 direction). Stores occultant pour les 4 classes côté rue. Bancs gigognes.
Tables en plastique pour les réunions, tabourets ATSEM et un budget pour l'ouverture de la 9ème classe.

3- PROJETS :

Musique : Projet « Musique ». C'est un projet financé par la CCEG (école de musique). Intervenante : Pauline Godard. 15 séances de 40 minutes (le jeudi et vendredi) pour chaque enfant de MS. Le projet se termine jeudi.

2 axes : Manipulation d'instruments, recherche de sons, apprentissage de chants

École et cinéma : Les élèves de GS étaient inscrits au projet École et Cinéma. Deux séances : « Pat et Mat », « Le parfum de la carotte »

Le prix des Incorruptibles : Prix National de littérature de jeunesse. Après des élections menées à l'école en mai, les résultats nationaux ont été publiés. Dans les deux cas c'est l'album Aïe, Aïe, Aïe qui a remporté le prix de la 33ème édition.

Fête de l'école : Elle est organisée par l'Amicale Laïque et est très attendue par les élèves qui n'y ont jamais participé à cause du COVID et des protocoles sanitaires.

E-primo : Pour rappel, e-primo est principalement est une interface de communication avec les familles, seul le canal d'envoi change mais pas celui de réception (adresses mails des familles). Les informations restent doublées avec les cahiers. Ce sont des rappels qui sont généralement envoyés par mail (commande photo, organisation de la fête de l'école). Des informations plus informelles peuvent circuler par e-primo (informations des associations, de l'Amicale...).

Mais c'est aussi, un blog. Effectivement c'est une interface de plus par écran en direction des familles. Les enfants n'ont pas vocation à l'utiliser, chaque famille a le choix ou non de l'utiliser.

Nous serons formées à son utilisation l'année prochaine et pourrons informer les familles lors des réunions de rentrée. Ce qui n'a pas été le cas cette année, l'outil n'étant arrivé que plus tard.

Sorties scolaires : Toutes les classes ont effectuées des sorties scolaires (les premières depuis 3 ans). Nous remercions l'amicale pour son aide financière indispensable pour offrir aux enfants une sortie en dehors de l'école. En effet entre le transport et les activités les coûts par élève restent élevés. Maximum demandé aux familles c'est 5 euros et les sorties coûtent en général 20 à 25 euros,

Nous informons les familles dès que possible et faisons le maximum pour prévenir les parents afin qu'ils prennent des dispositions avec leurs employeurs. Par contre, nous ne pouvons pas garantir de répondre favorablement à des parents qui ont fait cette démarche, un tirage au sort étant souvent effectué.

Grenouilles, Roseaux, Nénuphars : Terra Botanica

Canetons, Libellules, Nymphéas : Zoo de la Boissière du Doré

Salamandres, Orchidées : Les Machines de l'île de Nantes et au jardin extraordinaire

Les trois sorties se sont très bien passées pour les 8 classes.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

APMS :

Nous vous transmettons un message de remerciement d'une famille : un grand merci aux équipes enseignantes pour leur travail du quotidien, les activités proposées aux enfants, ainsi qu'aux équipes du périscolaire et de l'accueil de loisirs.

Q: Goûters d'anniversaire : est-il possible de revenir à des gâteaux non emballés, fait-maison ? Certains parents s'inquiètent de la fréquence des bonbons distribués, est-il possible de faire un rappel au règlement ?

R: Si la situation sanitaire est favorable en septembre, nous autoriserons de nouveau les gâteaux -maison. Un rappel au règlement sera fait à la rentrée concernant les bonbons.

Q: Quand les parents pourront-ils à nouveau entrer dans les bâtiments du périscolaire pour venir chercher leurs enfants ?

R: Mise en place à titre expérimental à partir du lundi 13 juin mais problème de circulation au

niveau de l'entrée du périscolaire (entrée trop petite).

FCPE :

Q: Suite à une sortie scolaire à laquelle j'ai pu participer il y a peu de temps, j'ai trouvé étonnant que je sois la seule parent à porter un gilet de sécurité ! Niveau sécurité, je trouve ça important. Dans l'ancien établissement que mes enfants fréquentaient (dans le 35), c'était obligatoire, toutes les personnes qui accompagnaient devaient porter un gilet, c'était spécifié dans le mot ("Pour plus de sécurité, merci de bien vouloir mettre un gilet de sécurité")

R: Le port du gilet jaune n'est aucunement obligatoire. Il ne l'est pour que pour le car des ramassages scolaires.

Q: Mes enfants se plaignent du bruit dans les salles de cantines, je ne sais pas s'il est possible de trouver un moyen pour atténuer le bruit dans ces espaces ?

R: Les locaux sont bien équipés (murs absorbants les bruits...) Il semble difficile d'améliorer le niveau sonore .

Q: Lors du premier conseil d'école, il avait été annoncé que quelques enseignant(e)s devaient suivre une formation sur l'aménagement des cours d'école maternelle. Cette formation a-t-elle eu lieu ? A-t-elle permis de mettre en place des projets d'aménagement des espaces extérieurs pour l'école du Marais ?

R: Suite à la formation, la mise en place de nouveaux espaces de jeux ont été installés sur les pelouses synthétiques (Briques de construction, voitures et engins roulants, formes à construire). Ces endroits sont maintenant moins sources de jeux de bagarre. Concernant les structures de jeux, elles seront remplacées à moyen terme dès qu'elles présenteront un vieillissement avancé.

Q : La réglementation canadienne pour les transports scolaires proscriit les ceintures ventrales chez les jeunes enfants, ne retenant pas l'enfant efficacement et pouvant même créer à l'inverse de plus lourds dommages en cas de chocs.

Qu'en est-il pour nos cars scolaires ? Pour les sorties scolaires, est-ce que les transporteurs locaux utilisent des systèmes de fixation spécifiques pour les enfants de petits poids et de petites tailles (notamment PS)?

R : Nous sommes soumis à la réglementation française.

Fin de séance 19h30